Recyclage ATEX Niveau 2 électrique et mécanique – Personnel encadrant

7Atex2EM

Actualisez vos compétences de responsable technique ATEX et sécurisez durablement vos interventions en atmosphère explosible. Ce recyclage ATEX niveau 2 électrique et mécanique permet de consolider la maîtrise du zonage, des marquages, du choix des équipements et des procédures de maintenance, afin de préparer, encadrer et contrôler efficacement les opérations réalisées en zone ATEX. Une formation opérationnelle, fondée sur des études de cas et des situations professionnelles concrètes, proposée à Lyon ou directement dans votre entreprise.
Vous souhaitez comprendre la réglementation avant de choisir une formation ? Consultez notre guide consacré aux obligations ATEX de l'employeur, au zonage 0/1/2 et 20/21/22 ainsi qu'au DRPCE.

Présentiel et/ou Distanciel
(Dates ou Participants) -

Objectifs

Cette formation vise à permettre aux entreprises de :

- maintenir et actualiser les compétences des responsables techniques intervenant sur des installations électriques et mécaniques en zone ATEX ;
- renforcer la conformité des pratiques avec la réglementation, le DRPCE, les procédures internes et les principales normes techniques applicables ;
- réduire les risques d'explosion liés à une mauvaise sélection, installation, utilisation ou maintenance des équipements ATEX ;
- fiabiliser la préparation, l'encadrement et le contrôle des interventions réalisées en atmosphère explosible ;
- prévenir les non-conformités, les arrêts d'installation, les dommages matériels et les conséquences humaines ou financières d'un incident ;
- améliorer la capacité des encadrants à transmettre les consignes, superviser les intervenants et assurer la traçabilité des contrôles ;
- disposer d'éléments objectifs permettant à l'employeur de confirmer ou d'adapter les missions confiées au salarié en zone ATEX.

Les + métier

Recyclage ATEX 2 électrique et mécanique à Lyon : actualisez vos compétences pour encadrer tous types d'interventions en atmosphère explosive.

Public Visé

Cette formation s'adresse aux professionnels déjà formés au niveau ATEX 2 électrique et mécanique et chargés de préparer, d'encadrer, de superviser ou de contrôler des interventions en atmosphère explosible, notamment : responsables techniques, référents ou coordinateurs ATEX ; responsables et techniciens de maintenance électrique et mécanique ; responsables de travaux neufs, chargés d'affaires et conducteurs de travaux ; ingénieurs, techniciens supérieurs et personnels de bureaux d'études ; responsables méthodes, production, exploitation ou maintenance ; personnels chargés de l'inspection, du contrôle ou du suivi des équipements ATEX ; responsables HSE, prévention ou sécurité disposant des compétences techniques nécessaires ; toute personne désignée par l'employeur pour assurer l'encadrement technique d'interventions sur des matériels électriques et non électriques en zone ATEX. Public concerné : personnel expérimenté devant maintenir et actualiser ses compétences de responsable technique ATEX. Cette formation ne convient pas aux personnes n'ayant jamais suivi de formation initiale ATEX niveau 2 électrique et mécanique ou équivalente.

Pré Requis

- Avoir suivi une formation initiale **ATEX niveau 2 électrique et mécanique**, « responsable technique ATEX » ou une formation équivalente, et être en mesure de présenter l'attestation correspondante.
- Posséder des compétences techniques et une expérience professionnelle dans les domaines électrique et mécanique.
- Exercer ou être amené à exercer des fonctions de préparation, de supervision, d'encadrement, de maintenance, de contrôle ou de conception d'interventions sur des installations ou équipements situés en zone ATEX.
- Savoir lire et exploiter des plans, des schémas électriques et mécaniques, des notices techniques, des certificats de conformité et des marquages ATEX.
- Comprendre le français à l'oral et à l'écrit afin d'assimiler les consignes de sécurité et la documentation technique.

Justificatif obligatoire : copie de l'attestation de formation ATEX niveau 2 antérieure transmise avant l'entrée en formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

actualiser ses connaissances relatives à la réglementation ATEX, aux principales normes applicables et aux responsabilités du responsable technique ATEX ;
analyser le classement des zones ATEX et exploiter les informations du DRPCE, des plans de zonage et des consignes du site ;
interpréter les marquages ATEX des équipements électriques et non électriques afin de vérifier leur adéquation avec la zone, la substance et les conditions d'utilisation ;
identifier les sources d'inflammation d'origine électrique, mécanique, électrostatique ou thermique ainsi que les situations susceptibles de générer une atmosphère explosive ;
préparer et encadrer une intervention de montage, de maintenance, de contrôle ou de réparation en zone ATEX, dans le respect des procédures de sécurité ;
détecter les défauts, dégradations et non-conformités susceptibles d'altérer le niveau de protection ATEX des installations et des équipements ;
définir les mesures correctives, formaliser les contrôles réalisés et transmettre aux intervenants les consignes nécessaires au maintien de la sécurité ATEX.

Parcours pédagogique

Actualisation des connaissances ATEX
- Rappel des mécanismes de formation et d'inflammation d'une atmosphère explosive.
- Identification des atmosphères explosives liées aux gaz, vapeurs, brouillards et poussières combustibles.
- Actualisation des exigences réglementaires, des responsabilités et des principales références normatives applicables.
- Retour d'expérience sur les pratiques, incidents et situations rencontrées par les participants.Évaluation et organisation de la prévention
- Exploitation du document relatif à la protection contre les explosions — DRPCE.
- Lecture et interprétation des plans de zonage ATEX.
- Identification des activités, procédés et situations susceptibles de générer une atmosphère explosive.
- Prise en compte des mesures techniques, organisationnelles et humaines de prévention.Sources d'inflammation
- Sources d'inflammation électriques, mécaniques, thermiques et électrostatiques.
- Étincelles, arcs électriques, surfaces chaudes, frottements, chocs, échauffements et charges électrostatiques.
- Analyse des situations de travail susceptibles de compromettre la sécurité ATEX.Marquage et adéquation des équipements ATEX
- Lecture et interprétation des marquages des matériels électriques et non électriques.
- Groupes, catégories, niveaux de protection, groupes de gaz ou de poussières et classes de température.
- Vérification de l'adéquation d'un équipement avec la zone, la substance, la température et les conditions d'utilisation.
- Exploitation des notices, certificats et documents du fabricant.Matériels électriques et non électriques
- Rappel des principaux modes de protection des équipements électriques.
- Principes de protection applicables aux équipements mécaniques et non électriques.
- Identification des défauts, dégradations ou modifications susceptibles d'altérer le niveau de protection.
- Conditions de montage, d'installation, d'utilisation et de remplacement des équipements.Préparation et encadrement des interventions
- Analyse préalable des risques et définition des mesures de prévention.
- Préparation des opérations de montage, de maintenance, de contrôle ou de réparation.
- Vérification des compétences, des autorisations, des outils et des équipements nécessaires.
- Transmission des consignes et supervision des intervenants.
- Gestion des travaux par points chauds, des consignations et des situations dégradées.Inspection, maintenance et traçabilité
- Principes d'inspection initiale, périodique et après intervention.
- Contrôle visuel des équipements et installations électriques et mécaniques.
- Identification et traitement des écarts ou non-conformités.
- Formalisation des contrôles, traçabilité des interventions et définition des actions correctives.Applications et validation des acquis
- Études de cas issues de situations professionnelles.
- Analyse de plans, de marquages, de certificats et de dossiers techniques.
- Mise en situation de préparation et d'encadrement d'une intervention en zone ATEX.
- Évaluation théorique et pratique des compétences actualisées.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active et participative, adaptée à l'expérience professionnelle des participants. Les méthodes mises en œuvre comprennent :
- des apports théoriques ciblés permettant d'actualiser les connaissances réglementaires, normatives et techniques relatives au risque ATEX ;
- une alternance entre exposés, échanges dirigés, exercices d'application et analyses de situations professionnelles ;
- l'exploitation du retour d'expérience des participants afin d'identifier les pratiques à maintenir, à corriger ou à améliorer ;
- des études de cas portant sur le zonage ATEX, le choix des

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur les moyens pédagogiques suivants :
- salle de formation adaptée, équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran de présentation ;
- support pédagogique illustré présentant la réglementation, le zonage, les modes de protection et les règles d'intervention en atmosphère explosible ;
- documents techniques et réglementaires relatifs à la prévention du risque ATEX ;
- exemples de plans de zonage, extraits de DRPCE, procédures de travail et permis d'intervention ;

équipements, les marquages et les conditions d'intervention ;
• des exercices d'analyse de plans, de schémas, de certificats, de notices techniques, du DRPCE et de documents de maintenance ;
• des mises en situation visant à préparer, encadrer et contrôler une intervention sur des équipements électriques et non électriques ;
• des corrections collectives et individualisées permettant de consolider les acquis et d'apporter des réponses adaptées aux activités des participants.
Le formateur adapte les exemples, les exercices et les situations étudiées aux installations, aux équipements et aux contraintes professionnelles rencontrés par les participants.

• notices techniques, certificats, plaques signalétiques et exemples de marquages ATEX ;
• matériels, composants ou photographies d'équipements électriques et non électriques destinés aux zones ATEX ;
• schémas électriques et mécaniques, fiches de contrôle et documents de maintenance ;
• études de cas, exercices d'application, questionnaires et supports de mises en situation ;
• remise d'un support ou mémento pédagogique permettant au participant de conserver les principales règles abordées.
Dans le cadre d'une formation intra-entreprise, les documents, équipements et situations propres au site du client peuvent être utilisés, sous réserve de leur mise à disposition et de leur conformité aux conditions de sécurité.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation et de l'assiduité des participants est assuré au moyen de :
• feuilles d'émargement signées par les participants et le formateur pour chaque demi-journée de formation ;
• vérification de la présence et de la participation active du stagiaire tout au long de la session ;
• suivi individualisé réalisé par le formateur lors des exercices, études de cas et mises en situation professionnelle ;
• enregistrement des résultats obtenus aux évaluations théoriques et pratiques ;
• fiche de suivi pédagogique renseignée par le formateur, précisant les acquis, les éventuelles difficultés rencontrées et les recommandations complémentaires ;
• questionnaire de satisfaction complété par le participant à l'issue de la formation ;
• délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation mentionnant la nature, la durée de l'action et les compétences évaluées.
L'ensemble des documents de suivi est conservé par l'organisme de formation conformément à ses procédures qualité et aux obligations applicables aux actions de formation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur-consultant spécialisé en prévention du risque ATEX, disposant d'une expérience professionnelle avérée dans les domaines électrique et mécanique en atmosphère explosible. Il maîtrise la réglementation ATEX, le zonage, le DRPCE, les marquages, les modes de protection, ainsi que les règles d'installation, de maintenance, d'inspection et d'encadrement des interventions en zone ATEX. Il possède également les compétences pédagogiques nécessaires à l'animation et à l'évaluation d'un public de responsables techniques.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen de :

• un questionnaire de positionnement en début de session afin d'identifier les connaissances initiales et les besoins d'actualisation ;
• des questions orales, échanges dirigés et mises en situation permettant de vérifier la compréhension des principes de prévention du risque ATEX ;
• des exercices d'interprétation du zonage, du DRPCE, des marquages et des documents techniques ;
• des études de cas portant sur le choix, l'installation, la maintenance ou le contrôle de matériels électriques et non électriques en zone ATEX ;
• une évaluation pratique ou une mise en situation professionnelle visant à vérifier la capacité du participant à préparer, encadrer et sécuriser une intervention ;
• un questionnaire final, de type QCM, portant sur les connaissances réglementaires, techniques et organisationnelles ;
• une évaluation finale des compétences par le formateur, à partir de critères préalablement définis.

La validation de la formation est prononcée sous réserve de la participation à l'intégralité de la session et de l'atteinte des compétences attendues.
Une **attestation individuelle de fin de formation** mentionnant les compétences évaluées est remise au participant. En cas de résultat insuffisant, des actions complémentaires ou une remise à niveau peuvent être recommandées.

Moyens à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition : une salle de formation calme, adaptée au nombre de participants, équipée de tables, de chaises, d'un tableau ou paperboard et de prises électriques ; un vidéoprojecteur ou un écran de présentation compatible avec l'ordinateur du formateur ; les plans de zonage ATEX, extraits du DRPCE, consignes de sécurité, procédures d'intervention et documents techniques utiles à l'activité des participants ; des exemples de notices, certificats, schémas, fiches de maintenance et plaques signalétiques des équipements électriques et non électriques utilisés sur le site ; lorsque des exercices pratiques sont prévus, des équipements ou installations ATEX représentatifs de l'activité, accessibles dans des conditions garantissant la sécurité des participants ; les équipements de protection individuelle imposés par le site : chaussures de sécurité, casque, lunettes, vêtements adaptés ou tout autre EPI requis ; les autorisations d'accès, l'accueil sécurité et, si nécessaire, l'accompagnement par une personne compétente connaissant les installations ; un espace sécurisé permettant la réalisation des observations, exercices ou mises en situation sans exposition à une atmosphère dangereuse ni perturbation de l'activité. Les installations et équipements utilisés pendant la formation doivent être disponibles, accessibles et placés dans une configuration compatible avec les exercices prévus. Le client informe préalablement EVINCEL de toute contrainte particulière, de tout risque spécifique ou de toute procédure interne applicable. Pour une formation organisée dans les locaux d'EVINCEL, aucun moyen pédagogique particulier n'est demandé au client, en dehors des EPI personnels éventuellement précisés dans la convocation.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de prévoir les aménagements pédagogiques, organisationnels ou matériels nécessaires, le participant ou son employeur est invité à signaler ses besoins spécifiques lors de l'inscription.
Le référent handicap d'EVINCEL étudie chaque demande au cas par cas, en lien avec le participant, le formateur et, si nécessaire, les partenaires spécialisés compétents. Les adaptations peuvent notamment concerner :

• l'accessibilité des locaux et du poste de formation ;
• les supports pédagogiques et leurs formats ;
• le rythme, les consignes et les modalités d'animation ;
• les exercices, mises en situation et modalités d'évaluation ;
• l'organisation des déplacements ou de l'accès aux installations techniques.

Lorsque la formation comporte des observations ou des mises en situation sur des installations ATEX, leur accessibilité est évaluée en fonction du handicap, des contraintes du site et des exigences de sécurité. Si les adaptations nécessaires ne peuvent pas être mises en œuvre, une solution alternative ou une orientation vers un organisme adapté est recherchée.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

EVINCEL
Formation · Prévention · Sécurité

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

2 à 10 participants

Contactez-nous !

Le service Formation	**Tél. : 0478225898**
Responsable pédagogique	**Mail : contact@evincel.fr**